

# Les médecins dans la rue

**SANTÉ.** Pour la première fois, les médecins du groupe hospitalier du Havre seront dans la rue, demain jeudi. Ils veulent défendre la place du service public face à une nouvelle loi.

« Pour que l'on s'excite comme cela, il faut vraiment venir nous chercher... » Il n'est pas dans la coutume des médecins de manifester publiquement leurs craintes et leur colère. Mais cette fois-ci, la coupe est pleine. Alors, pour la première fois, les médecins du Groupe hospitalier du Havre (GHH), à l'image du docteur Charles Zarnitsky, appellent à descendre dans la rue, demain matin, à l'occasion de la

« On ne parle plus que d'argent dans les hôpitaux »



Hier après-midi à Monod, des médecins ont décidé de se mobiliser, demain, pour défendre l'hôpital public

## L'APPEL NATIONAL

En France, 960 chefs de service et médecins hospitaliers ont signé l'appel « Sauver l'hôpital public ». Ils viennent de publier un nouveau texte intitulé « Reprendre le flambeau du Conseil national de la Résistance » afin de relancer la campagne de signatures ouverte en juin. Selon eux, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé, ne veut rien lâcher.

## ET AU HAVRE ?

Le Groupe hospitalier du Havre s'inscrit dans le cadre de la future loi avec son Plan de retour à l'équilibre (PRE) adopté en décembre dernier par le conseil d'administration. Un plan qui prévoit un retour à l'équilibre à l'horizon 2012, voire dès 2011. Dans ce plan, 387 postes vont être supprimés et l'hôpital devrait réaliser des économies en ouvrant, à la rentrée, son pôle femme mère enfant (PFME) en cours d'achèvement. Une réunion a lieu vendredi à l'Agence régionale d'hospitalisation pour faire le point sur l'avancée de ce PRE.

moins – mais avec l'objectif de « sauvegarder » l'hôpital qu'ils estiment menacé par le projet de loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoire » ; un projet qui doit être adopté aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

« Si on ne fait rien, explique Charles Zarnitsky, c'est la mort de l'hôpital. » Et pour la vingtaine de médecins réunis hier à Monod, la nouvelle loi signerait un changement profond. La raison : la place faite aux médecins dans la chaîne de décision. « Le directeur sera aux ordres de l'Etat et le président de la Commission médicale d'établissement (CME) sera un lampiste, estime Georges Pinon. Il y a une mise sous tutelle de tous les corps hospitaliers. » « En fait,

ajoute Pascal Le Roux, le président de la CME de l'hôpital du Havre, on va arriver dans un système de gestion comme celui des ports maritimes avec un conseil de surveillance qui est une chambre d'enregistrement et un corps médical qui va perdre une partie du regard qu'il peut apporter sur la vie des établissements. »

### « Au bord de la rupture »

Au-delà, les médecins redoutent que la nouvelle loi fasse entrer « un peu plus » l'hôpital dans une ère du « tout comptable ». « Désormais, explique Anne Damais, on ne parle plus que d'argent dans les hôpitaux ». Avec un souci : recouvrer une situation financière saine. De 18 millions d'euros en 2008, le

déficit du GHH pourrait descendre cette année sous la barre des 10 millions d'euros. « Mais à quel prix ? », s'interrogent les médecins qui tirent la sonnette d'alarme. « On est au bord de la rupture », prévient Pascal Le Roux. « Dans mon service, témoigne Charles Zarnitsky, une infirmière est en arrêt depuis huit mois. Pour l'instant, les autres assurent le service, mais au prix de week-ends annulés et de sacrifices. Heureusement, nous avons un personnel en or. » « On finira par arriver à des situations où il faudra fermer des services pour que les gens puissent prendre leur repos », ajoute Pascal Le Roux.

STEPHANE SIRET



### Pascal Le Roux

Président de la Commission médicale d'établissement

« Tout n'est pas négatif dans la loi. En ce qui concerne la notion de territoires, il y a des choses intéressantes, mais à condition que les médecins y soient associés. Sinon, les petits hôpitaux comme Fécamp, Lillebonne ou Pont-Audemer ne seront plus que des services de proximité. »

### Georges Pinon

Confédération des praticiens hospitaliers

« Avec la loi, nous allons passer d'une filière administrative à une filière managériale sur un territoire de santé. Les directeurs auront tous les pouvoirs. Il y a la volonté de diminuer les coûts et les moyens. Et pas dans vingt ans ! »

